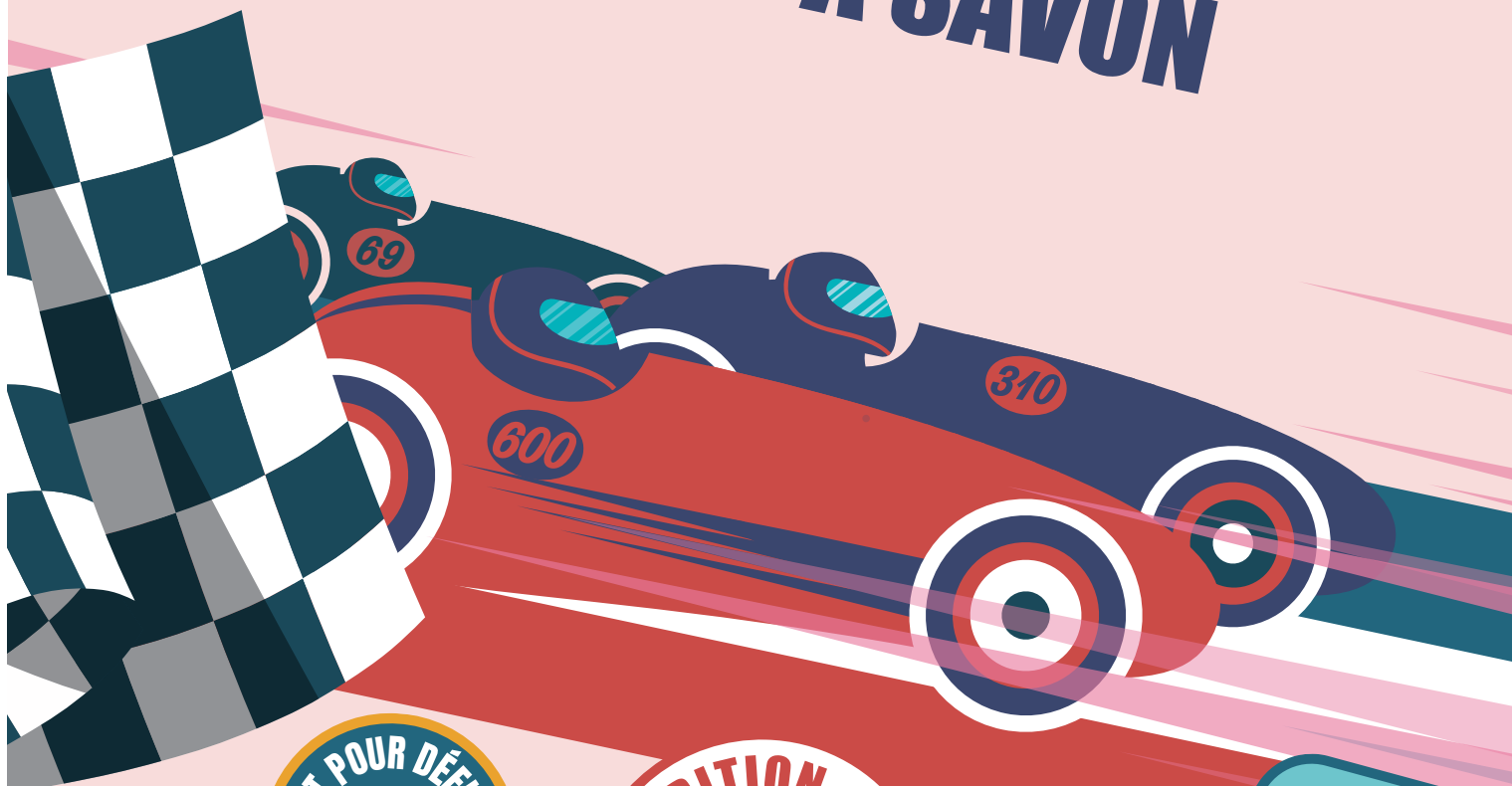


INSCRIPTIONS

**14
JUILLET**

Course

DE CAISSES À SAVON



**EN VOITURE
SIMONE !**

**ÉDITION
2024
ÉDITION**



**Pas
d'âge
limite
pour
s'amuser**

JEPARTICPEOULLINSPIERREBENITE.FR

OULLINS.FR | PIERREBENITE.FR

**OULLINS
PIERRE-
BENITE**

ÉDITION
2024
ÉDITION

Course

de CAISSES À SAVON

EN VOITURE
SIMONE !

PRÊT POUR DÉTIER LA GRABOTE

Né pour
gagner

Pas
d'âge
limite
pour
s'amuser

RÈGLEMENT ET INFORMATIONS

Dans le cadre de l'Estivale organisée dimanche 14 juillet 2024, la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite propose une nouvelle course de caisses à savon. Cet événement doit être encadré de quelques règles élémentaires afin de garantir la sécurité de tous.

Ce document vous donnera l'ensemble des informations nécessaires, de votre inscription à la grande descente, en passant par une étape essentielle : la fabrication de votre caisse.

1. L'INSCRIPTION

Merci de nous retourner votre bulletin d'inscription ci-joint avant le mercredi 3 juillet 2024.

Adressez-le à la Direction de la vie associative et événementiel
Mairie annexe, Place Jean Jaurès | 69310 Oullins-Pierre-Bénite

ou déposez-le à l'accueil de la Mairie annexe à l'attention de la Direction de la vie associative et événementiel.

Un bulletin d'inscription est valable pour une équipe, il doit être accompagné d'un chèque de caution de 30€ à l'ordre de "SGC Caluire" (Service de Gestion Comptable). Il vous sera restitué le jour de la course.

Ce chèque de caution vous engage et en cas de désistement, il couvre les frais d'engagement pris en charge par la Ville pour votre équipe (licence et assurance).

2. LA DATE DE LA COURSE DE CAISSES À SAVON

La Course de caisses à savon est organisée le dimanche 14 juillet 2024 de 13h30 à 17h30.
Les essais ont lieu le matin, à partir de 9h.

3. CONSTRUIRE SA CAISSE À SAVON

Plusieurs possibilités et ressources s'offrent à vous pour la construction de votre caisse.

Pour le châssis de base, il vous faut :

- ✓ Un châssis qui peut être en bois ou en métal : si vous utilisez un métal tube de 20X20 mm c'est amplement suffisant.
Attention aux soudures !
- ✓ Un plancher en entier : l'idéal est en bois. Une épaisseur d'environ 15/20 mm est largement suffisante. Prévoir une hauteur de bas de caisse de 5 cm minimum (pour le passage de dos d'âne) ou 20 cm maximum (pour des questions de stabilité, sauf si les roues sont larges).
- ✓ 4 roues : type brouette, kart, chariot type diable, scooter (éviter si possible les roues de vélo plus fragiles).
- ✓ Une direction sans trop de jeu.
- ✓ Un système de freinage efficace : un tambour à câble placé sur les roues.
Si 2 roues freinées, privilégier les roues arrières ou de simples patins pour un freinage directement sur le sol.
- ✓ Un anneau de 25 mm de diamètre à l'intérieur sur l'avant et l'arrière de la caisse (il servira au tractage pour la remontée des voitures).
- ✓ 1 sangle de 1m50 minimum solide (1 T) munie de 2 mousquetons pour le tractage.

4. LA CAPACITÉ DE VOTRE VÉHICULE, ACCESSOIRES ET CO-PILOTES

Un véhicule peut être conçu pour accueillir une, deux ou trois personnes.
Au-dessus, le châssis peut être fragilisé de par sa taille.

Le pilote doit être âgé d'au moins 14 ans. Les enfants à partir de 5 ans peuvent être passager d'un adulte pilote.

✓ À vous de jouer : formes, couleurs, thèmes... Donnez libre court à votre imagination !
Essayez de faire en sorte que votre caisse soit solide pour participer toute la journée !

Si vous souhaitez agrémenter votre caisse de lumières : ne pas l'alimenter avec une batterie à l'acide (interdite pour cause de sécurité en cas d'accident), privilégiez une batterie sèche/accu.

5. L'ÉQUIPEMENT DES PILOTES ET CO-PILOTES

Pour l'équipement des pilotes, il vous faut impérativement :

- ✓ 1 casque fermé type moto, scooter ou ski (attention pas de casque de vélo)
- ✓ 1 pantalon long
- ✓ 1 blouson avec manches longues de type "cuir"
- ✓ Des gants
- ✓ Des chaussures fermées couvrant tout le pied

Ces équipements sont obligatoires et concernent aussi bien le pilote que le(s) passager(s).

Vous avez la possibilité d'agrémenter vos tenues d'accessoires ou déguisements en tout genre.

6. LES RESSOURCES, L'AIDE À LA CONSTRUCTION

Différentes alternatives peuvent s'offrir à vous en fonction de votre budget :

- ✓ Vous êtes bricoleurs et aimez la récup' ? Rien ne vous empêche de construire votre caisse de A à Z pour un coût minimum.
 - ✓ Via l'association MD Caisses à Savon, vous pouvez vous procurer des kits prêts à construire.
Une caisse représente un coût allant de 390 € (châssis 1 personne) à 490 € (châssis double).
 - ✓ Bon plan : les karting de Corbas et Vénissieux donnent ou vendent régulièrement à bas prix leurs vieux karts. Idéal pour dénicher le châssis de base de votre future caisse.
- Afin de pouvoir participer le jour J, un contrôle technique de votre véhicule doit être fait. Pas de panique, cette étape est là pour garantir votre sécurité et s'assurer que tous les points obligatoires sont respectés, ainsi pas de mauvaise surprise sur la piste au moment de se lancer.

7. LA COURSE

Nous vous communiquerons ultérieurement le tracé de la course.

- ✓ Dès le matin, nous vous donnons rendez-vous pour les séances d'essai. Le but : vous familiariser avec la piste, appréhender les virages et dompter la descente. L'après-midi, c'est le moment tant attendu ! La grande course !
- ✓ La course se déroule en minimum 3 manches (nombre total à définir en fonction des inscrits).
- ✓ Chaque caisse s'élance à son tour face au chrono. Les 2 meilleurs temps sont retenus et le classement du prix "vitesse" s'effectue avec l'addition de ces deux chronos.
Attention ! Il s'agit d'une course folklorique : pour ceux qui ont décidé de fabriquer une caisse escargot rien n'est perdu !
- ✓ Prix de l'originalité, de la caisse la plus technique, coup de cœur du public, prix de la plus belle chute !...
De nombreux prix viennent récompenser les équipes participantes.
- ✓ Côté pratique : un paddock est installé au départ ainsi qu'à l'arrivée sous lequel vous pourrez panser les plaies de vos caisses, si besoin, entre deux tours.
- ✓ À la fin de la course, la remise des récompenses se déroule au Parc Manillier. Avec votre autorisation, nous tractons l'ensemble des voitures pour les exposer. Scrutées, photographiées, étudiées, vos caisses vont devenir de vraies stars !

Vous souhaitez des informations complémentaires, avoir quelques précisions techniques ?
N'hésitez pas à nous contacter, nous essayerons de vous répondre au mieux.

→ Direction de la vie associative et événementiel | Tél : 04 72 39 73 07 | vieassociative@oullinspierrebenite.fr

→ Comité Lyonnais de caisses à savon | David MAURIN david.maurin@free.fr | 06 12 50 38 92



EN VOITURE
SIMONE !



Pas
d'âge
limite
pour
s'amuser

Course de CAISSES À SAVON

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DE L'ÉQUIPE : _____

LE REPRÉSENTANT : (merci de désigner un contact référent à joindre si besoin)

Nom & Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

LES PARTICIPANTS :

Nombre de personnes composant l'équipe (2 à 4 personnes) : _____ Nombre de pilotes : _____

Merci de noter le nom, prénom et âge des personnes composant votre équipe :

Afin de garantir le bon déroulement de la journée, nous vous demandons un chèque de caution de 30€ par équipe, à l'ordre de "SGC Caluire", à nous remettre lors de l'inscription. Celui-ci vous sera restitué au terme de la course. Vous pouvez le déposer en Mairie annexe avec le formulaire ou l'envoyer par courrier :
MAIRIE ANNEXE - Course de caisses à savon - PLACE JEAN JAURÈS 69310 OULLINS-PIERRE-BÉNITE
En cas de désistement de votre équipe, celui-ci sera retenu à titre de dédommagement.

Dans le cadre des prises de vue qui pourront être exploitées à cette occasion, merci de compléter l'autorisation ci-dessous :

Je soussigné(e) : _____, représentant de l'équipe : _____

autorise la ville d'Oullins-Pierre-Bénite à procéder à des prises de vue et à utiliser les clichés dans le cadre de l'événement "Course de caisses à savon".

J'accepte que les images réalisées soient incorporées à titre gratuit sur les supports de communication de la ville d'Oullins-Pierre-Bénite et sur ses réseaux sociaux, à titre d'exemples :

- ✓ Le magazine Traits d'union et les éventuels supports imprimés de la ville d'Oullins-Pierre-Bénite
- ✓ Les sites internet : oullins.fr | pierrebenite.fr | pierrebenitemdp.fr | jeparticipeoullinspierrebenite.fr
- ✓ Les réseaux sociaux animés et gérés par la ville d'Oullins-Pierre-Bénite

Les images sont conservées dans la base d'archivage photographique de la Ville pendant une durée de 3 ans à compter de la date de la prise de vue. Elles sont utilisées par les personnes dûment habilitées dans le cadre strict de l'information relative à l'événement ou le sujet pour lequel les photos et/ou les vidéos ont été prises. Les droits d'accès et de rectification prévus par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) s'exercent auprès de la mairie d'Oullins-Pierre-Bénite. Les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD), s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au DPO de la mairie à l'adresse mail suivante : dpo.oullins@lg-partenaires.fr

En signant ce document, je donne mon consentement et j'autorise les prises de vues (photo, vidéo) faites par le photographe agissant au nom de la ville d'Oullins-Pierre-Bénite.

Fait à : _____, le : _____ Signature : _____